

Séance du conseil général de la commune de Pomy du lundi 7 décembre 2015

### **1.- Appel**

Il est 20h20 lorsque M. Philippe Widmer, président du conseil général ouvre la séance. 24 membres sont excusés et 15 sont absents.

### **2.- Acceptation du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2015**

L'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2015 sont tous deux acceptés, une abstention.

### **3.- Assermentations**

Aucune. 72 conseillères et conseillers sont présents à cette séance.

### **4.- Préavis 2015-07 – adoption des statuts de la nouvelle association intercommunale du centre de Collecte de Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-Bains et région.**

Notre syndic commente le préavis et rappelle que selon les vœux de la Préfecture le site doit être mis en conformité et la structure juridique de l'association doit être signée par les syndics des communes membres. Dans l'idéal, il faudrait pouvoir vendre la maison d'habitation et refaire le local de découpe aux normes. Grâce à cette vente et aux taxes d'entrées pour les nouvelles communes intéressées, le coût pour Pomy devrait s'avérer très faible. Le coût sera calculé en fonction des volumes traités.

M. Jean-Luc Pellaux nous lit le rapport favorable au projet municipal.

L'objet est soumis au vote. Le Conseil décide :

- 1- d'accepter les statuts et ses annexes de la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-bains et région.

Une abstention.

- 2.- d'autoriser la nouvelle Association intercommunale du Centre de Collecte de Sous-Produits Animaux d'Yverdon-les-bains et région d'entreprendre toutes démarches pour l'inscription au registre Foncier au titre de propriétaire de la parcelle 3032 d'Yverdon-les-Bains conformément à l'Art 662 du Code Civil suisse.

Une abstention.

### **5.- Préavis 2015-08 – Augmentation des indemnités de la Municipalité et des auxiliaires communaux.**

Notre syndic rappelle que la Municipalité doit revoir le traitement de la Municipalité au moins une fois par législature.

M. Marc Braissant nous lit le rapport et confirme que la demande est justifiée.

Notre Président soumet l'objet au vote :

Les personnes qui acceptent :

- l'augmentation de Fr 10.- soit à Fr. 80.- par séance pour toutes les séances de Municipalité et des commissions du conseil général
  - de passer de Fr. 35.- à Fr. 40.- les vacations rétribuées à l'heure pour la Municipalité
  - de porter de Fr. 28.- à Fr. 30.- la rétribution de l'heure de commune
- et ceci dès la 1<sup>er</sup> janvier 2016 .... voudront bien lever la main.

Le préavis est accepté, deux avis contraires et une abstention.

### **6.- Préavis 2015-06 – Budget de fonctionnement pour l'année 2016**

M. Yves Pellaux, syndic commente le budget. Avec Fr. 2'607'867,- aux recettes et Fr. 2'751'117,- aux charges, le budget 2016 se solde par un excédent de dépenses de Fr 143'250.-

Ce budget prévoit les amortissements obligatoires de nos investissements ainsi que le financement courant du ménage communal.

La capacité d'autofinancement du budget reste positive à hauteur de Fr. 95'800.- Nous constatons une forte augmentation des frais scolaires, de l'accueil de jour et de la péréquation intercommunale. Les investissements futurs de l'ASIYE pour un nouveau collège et une salle de gym ainsi que le coût de notre future salle polyvalente présagent d'une probable hausse d'impôts à venir.

M. Gilles Vulliemin nous lit le rapport de la commission favorable au budget.

Notre président ouvre les débats.

M. Robert Richardet a comparé le montant de la péréquation des budgets 2016 et 2015 et il s'étonne d'y constater une différence de Fr 120'000.-

Notre syndic répond que le montant est imposé par le canton et dépend des résultats des autres communes ainsi que de la valeur de notre point d'impôt.

Il en va de même pour la hausse d'impôt prévue ; en effet, l'ensemble des chiffres sont donnés par le canton et sont repris tel quel dans le budget de la commune.

M. Jacques Miéville a remarqué que dans le poste transport de l'administration générale nous avons touché Fr 28000.- en 2014 et rien en 2015.

Notre syndic explique qu'il s'agit d'une subtilité issue des couches thématiques. Lors de travaux subventionnés Pomy doit payer les Fr 180'000.- premiers francs, puis reçoit le 70% du montant qui dépasse cette somme. Ce qui fait que les travaux sont groupés au maximum (et passé directement en charge à la demande de la fiduciaire) pour bénéficier de la ristourne. Ceci explique les rentrées inégales et décalées.

Soumis au vote le budget est accepté à l'unanimité.

## **7.- Informations de la Municipalité**

### **Monsieur Christian Pellaux**

Police des constructions : quelques habitations sont en chantier : M. Thomann à Chevressy, M. Di Pietrantonio en Moulinet. Nous avons une mise à l'enquête d'Arma Suisse pour l'Arsenal et deux villas près de la Maison Blanche. Deux permis de construire pour le même promoteur sont arrivés à échéance sans que rien ne bouge, ni pour la ferme de Jean-François Henry ni pour les 2 immeubles du Champ de Pin. La transformation de l'auberge est terminée ainsi que l'appartement du fils d'Yves Pellaux.

AGGLOY : Le nouveau syndic M. Carrard se met au parfum. Des études sont en cours. Un projet d'abri vélos se concrétise pour Pomy. La halte RER Grandson sera prochainement fonctionnelle. Le chemin piétonnier le long du Buron est une réussite. La rue de l'Industrie va être élargie et permettra deux sens de circulation.

De belles fêtes à tous.

### **Monsieur Patrick Grin**

Police NV : une première assemblée a réuni toutes les communes membres, 5 nouvelles communes ont compensé le départ de celles qui ont dû quitter suite à une fusion.

L'opérateur radar est très souvent dans le village. La prudence est de rigueur, surtout en sachant qu'il est supposé rapporter Fr 500'000.-

Pompiers : Quelques démissions ont été enregistrées dont celle de M. Olivier Dupertuis qui avait été nommé responsable par intérim puis pas confirmé lors de la repostulation.

C'est M. Philippe Magnenat qui a été nommé. M. Dupertuis a donc jeté l'éponge. M. Patrick Grin le remercie chaleureusement pour tout le travail effectué.

Forêts : Suite aux fortes pluies de 2014 le chemin des Vaux était dans un très mauvais état. Suite aux bonnes conditions de cet automne le chemin a pu être stabilisé pour un coût de Fr 25000.- Il est maintenant couvert de gravier, le dépaysement est total. Comme d'habitude des sapins seront disponibles à la déchetterie.

Un nouveau colombarium a été commandé à la Maison Pidoux pour le printemps.

Un immense merci à Laurent toujours disponible au four et au moulin.

De magnifiques fêtes à tous.

### **Madame Murielle Billaud**

Grande salle : elle a été partiellement démolie pour cause de désamiantage. La vaisselle qui a échappé à l'incendie rend service à l'accueil de jour et à la salle Hercule. « Aspigros » connaît une deuxième vie au collège.

Accueil de jour : Tout est rentré dans l'ordre. C'est complet à midi et après l'école (12 enfants) Il reste des places le matin dès 6h30. Des cubes absorbants ont été commandés pour baisser le niveau sonore à la salle des combles, occupée mardi et jeudi midi par les enfants.

Pour août il y aura plus de petits que de grands. Les devoirs surveillés ont lieu le mardi et le jeudi de 15h30 à 17h avec un goûter.

L'Union des communes vaudoises prévoit une motion pour que l'Etat prenne une plus grosse part de ces coûts. Le coût de cet accueil était budgeté à 394 millions en 2015 et devrait passer à 650 millions en 2016. L'ouverture de 1000 places par an est souhaitée.

Une demande est également adressée au canton pour assouplir les normes parfois trop strictes et diminuer le nombre d'éducatrices diplômées.

Vie sociale : s'il n'y a plus de gym à Pomy, il y a le nordic walking donné par Mme Pugliese. La camionnette à Pizza permet aux cuisinières de se reposer un petit coup. Les fenêtres de l'Avent sont l'occasion de belles rencontres, ailleurs que sur Facebook !!

Merci aux collègues à Nathalie, Christine, Laurent et de belles fêtes à tous.

### **Monsieur Roger Hug**

Eclairage : En 2016 pose des derniers luminaires à Chevressy. Remplacement des luminaires au mercure par des LED à la route d'Ursins et à la Ruelle

Déchetterie : les horaires restent inchangés en 2016. La collecte des ordures ménagères aura lieu le vendredi et celle des biodéchets le mardi. Une compostière sera mise en place dans le courant de l'hiver suite à l'incendie de l'été dernier. Courant de l'hiver le broyage des branches pour obtenir du compost sera effectué.

Routes : Il sera procédé à l'entretien des Chemins des Sauges, aux Oies et de Frête. Un trottoir franchissable sera tracé le long de la route de Cuarny.

Prévisions pour 2016 : La mise à niveau de la signalisation suite aux remarques de police NV. (marquage au sol et pose de nouveaux panneaux 50 Km/h). La pose d'un nouveau tapis sur la route cantonale Pomy-Ursins durant l'été. Réception de l'examen préalable des services de l'Etat de Vaud concernant le giratoire.

Des contrôles de vitesse au moyen d'un radar didactique seront effectués et renouvelés en collaboration avec police NV.

Merci de dégager les regards en bordure de route.

Ruisseau de Pomy : Information aux propriétaires début 2016. Mise à l'enquête au printemps et début du chantier de renaturation prévu en principe après les récoltes 2016.

Mensuration : En 2016 aura lieu la mise à l'enquête de la mensuration cadastrale du solde de la commune.

Merci aux collègues et de belles fêtes à tous.

### **Madame Sandra Duchamps**

Eglise : Son éclairage pour sa mise en valeur est à définir.

Ecole : Yvonand grandit et c'est un peu le stress au niveau des constructions. L'exigence du canton de prévoir des classes pour 18 à 20 élèves au maximum n'arrange rien. Le concours pour la construction du collège a été freiné par Yvonand qui fait la demande d'une salle de gym triple au lieu d'une double. Le collège comprendra également un réfectoire de 100 places. Le jury se prononcera fin mars. L'extension du collège de Pomy est envisagée pour l'an prochain.

Un grand merci à ses collègues, à Mme Bonvin et de belles fêtes à tous.

### **Monsieur Yvan Débieux**

Services Industriels : Tous les plans sont réunis sur une plateforme. On peut visualiser l'entier des canalisations d'eau gérées par Pomy. Ces guichets cartographiques doivent bien entendu être régulièrement mis à jour, dont la procédure doit être établie. Une étape de formation du personnel communal est également nécessaire. Il va de soi que les données ne seront pas en libre accès.

Présentation du bilan de l'eau : 57000 m<sup>3</sup> ont été vendus. 3000 m<sup>3</sup> ont été utilisés pour les incendies, 50m<sup>3</sup> ont dû être jetés lors du nettoyage du réservoir.

9225 m<sup>3</sup> n'ont pas été comptabilisés (compteurs, fuites)

Le taux de fuite moyen en Suisse est de 13%. Une entreprise vient poser des micros une fois par législature. Ce serait possible de les laisser en permanence.

Nous ne sommes pas autonomes avec nos sources. Nous avons constaté une baisse de 14% par rapport à l'an passé.

Swisscom : des problèmes sont constatés à Chevressy où le plafonnement se situe entre 5 et 8 mégas. En posant du cuivre, on devrait arriver à 12-15 mégas. L'Aurore est équipée en fibre optique. Le signal est bon à Pomy.

Une présentation à la population des différentes possibilités concernant la fibre optique est prévue.

#### Projets :

- Dossier servitudes (canalisations sur des privés avec servitude à créer)
- Chantier Moulinet presque terminé. Trottoir, accotements et éclairage à concrétiser. Le budget a été respecté.
- Autocontrôle qui concerne l'eau potable, l'eau étant une denrée alimentaire.
- Mise aux normes du réservoir. Conduites à changer, compteur, accès sur le plan d'eau aujourd'hui plus acceptable.....
- Distribution de l'eau potable : remplacer le tarif par taxes...
- Bornes hydrantes : remettre aux normes avec subvention de l'ECA (50%)

Merci aux collègues à Laurent, Christine et Nathalie.

De belles fêtes à tous.

### **Monsieur Yves Pellaux**

La révision du quartier de Calamin avec un projet de mobilité douce, la sécurisation dans les environs de l'Orif ainsi que la traversée de la route cantonale depuis le chemin des Vignes sont en cours. Pomy revient sans cesse à la charge auprès d'Yverdon.

PPA Longemalle. Il y a un espoir de mettre sous le sapin le SDT du nouveau règlement : étude sur le bruit, les moyens de chauffage et le sondage archéologique. De nouvelles news dans un délai de 3 à 9 mois.

Le PGA a été déposé en mai au canton et un courrier nous est parvenu précisant que le délai de 3 mois ne serait pas respecté.

Une séance aura lieu le 20 janvier à la salle des débats à Yverdon concernant le ruisseau de Pomy. Suite à la création du fossé, de la terre végétale pourra être emmenée gratuitement, avis aux agriculteurs intéressés. Merci aux collègues, au personnel communal, au bureau ; c'est un plaisir de travailler avec tous ; « de la pluralité jaillit la lumière »  
Joyeuses fêtes à tous.

### **8.- Divers et propositions individuelles**

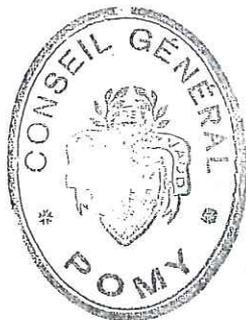
Notre Président procède à diverses annonces :

- 1.- Le 4 janvier, date du début de dépôt des listes pour les élections communales, aura lieu une séance info élections.
- 2.- Bureau du conseil : le vice-président s'en va
- 3.- Nous sommes conviés à un apéro pour fêter la réélection de M.Jean-Pierre Grin au Conseil National.
- 4.- Une visite du palais fédéral sera organisée le 2 mars. Info à suivre.

M.Gilles Vulliemin, président de la société de laiterie salue l'arrivée de M Christophe Cujean, notre nouveau maître fromager dès le 1<sup>er</sup> janvier. Il quitte Grandcour pour Pomy.  
Notre syndic nous informe que le devis du bureau d'architecture pour l'étude du prix des 3 amendements de la salle polyvalente s'élève à Fr 5940.-

Le Président clôt l'assemblée, il est 22h40. La soirée se termine par délicieux un apéritif préparé par le centre Orif.

Le Président :



La secrétaire :

